

## COMMUNICATIONS

---

### **La médulloculture dans l'inspection bactériologique des viandes fraîches**

par Armand NÉVOT et Raymond JACQUE

---

Quand on consulte les ouvrages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle traitant des maladies contagieuses animales :

ZUNDEL : Dictionnaire de médecine vétérinaire (1874-1877) ;

STRAUS : Le charbon des animaux et de l'homme (1887) ;

ARLOING, CORNEVIN et THOMAS : Le charbon symptomatique du bœuf (1887) ;

GALTIER : Traité des maladies contagieuses (1891-1892) ;

NOCARD : Cours sur les maladies contagieuses ;

NOCARD et LECLAINCHE : Les maladies microbiennes des animaux (1903),

on est tout surpris de constater qu'il n'y est pas fait mention de la médulloculture. LAFENÊTRE et DEDIEU dans la première édition (1936) de leur « Technique systématique de l'inspection des viandes de boucherie » signalent que c'est WULFF le premier qui, en 1912, a préconisé la culture à partir de la moelle osseuse dans le diagnostic du charbon bactérien. BASSET, dans son ouvrage sur « Quelques maladies infectieuses » (1946), cite la même référence.

Si dans les anciens traités, cités plus haut, on ne trouve pas d'indications de la médulloculture, en ce qui concerne le diagnostic de la fièvre charbonneuse, du charbon symptomatique et du rouget, bien que la présence des germes responsables de ces infections soit signalée dans la moelle osseuse, surtout dans le rouget, il faut mentionner qu'en 1892, NOCARD recommandait l'ensemencement de prélèvements effectués dans le canal médullaire de l'humérus chez des perruches suspectes de psittacose. Il est surprenant qu'il ait fallu attendre 1912 pour que la technique prenne l'importance qu'on lui accorde actuellement dans le



la flore rencontrée a été variée : cocci et bacilliforme, sans identité intéressante.

Nous n'avons pas fait systématiquement d'ensemencements de moelle osseuse et de muscle pour une même carcasse, mais quand nous avons pratiqué ce double examen nous n'avons pas obtenu de concordance entre les résultats de la médulloculture et ceux de la myoculture ; notamment à des muscles largement ensemencés ont souvent correspondu des moelles stériles. Ceci se conçoit, les souillures musculaires étant fréquemment d'origine externe, surtout sur les viandes foraines que nous examinons presque exclusivement.

En examinant le tableau ci-dessus, on peut remarquer que le virus de la peste porcine ne fait pas toujours « sortir » de *Salmonella* comme on l'admet volontiers. Sur 18 pores provenant d'un élevage infecté, les ensemencements de moelle ayant été pratiqués aux dépens d'animaux crevés ou de malades sacrifiés, pas une seule fois nous n'avons isolé d'entérobactériacées, mais 4 fois un streptocoque hémolytique, conservant toujours son action sur les globules rouges après plusieurs années de repiquages.

De notre expérience déjà longue, il ressort que dans l'inspection bactériologique des viandes, la médulloculture ne rend pas les services qu'on lui reconnaît généralement dans le diagnostic des maladies infectieuses contagieuses animales, et dans le contrôle des viandes, c'est à la myoculture qu'il faut donner très largement la préférence. L'ensemencement de la moelle osseuse comme complément de l'ensemencement musculaire, n'est à conseiller qu'en cas de suspicion de septicémie ou de bactériémie (animaux atteints d'affections digestives ou génitales notamment). Il est indiqué de faire le prélèvement au niveau de la moelle rouge sanguine des épiphyses et des os plats et non dans la moelle jaune, diaphysaire, presque exsangue.

---

---